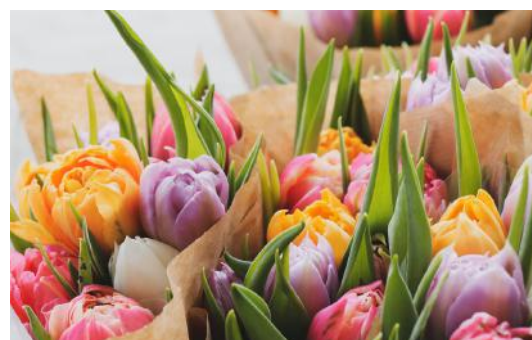


Le Mag Communal



4
PLAN CLIMAT 2030
Les premiers rendez-vous du printemps



CADRE DE VIE
Le bien vivre, ensemble,
tout au long de l'année

5

VIE COMMUNALE
Rappel - entretien
des trottoirs

6

BIBLIOTHEQUE
Calendrier des
activités

7

COHÉSION SOCIALE
L'informaticien public

8

DU NEUF
À PONT-À-CELLES

9

Le Carnet

CENTRE CULTUREL
DE PONT-A-CELLES

10

CENTRE CULTUREL

11
AGENDA



Commune : 071/84.90.50 - **CPAS** : 071/84.93.00 - **Police** : 071/84.99.30 ou le 101
Éditeur responsable : Collège communal, Place communale, 22, 6230 Pont-à-Celles

Commune de Pont-à-Celles

Commune de Pont-à-Celles - Administration communale





Retour sur le Conseil communal du mois de mars 2025.

Le Conseil communal s'est réuni ce 10 mars 2025.

Voici les principales décisions qui y ont été adoptées :

ACCUEIL DE REFUGIES UKRAINIENS

Grâce à l'aide financière de la Région wallonne, qui couvrait 100% du coût, la commune a procédé à l'acquisition de trois logements modulaires permettant d'héberger des réfugiés fuyant la guerre en Ukraine ; le Conseil a approuvé le modèle de convention d'hébergement dans ces logements, de sorte que ceux-ci sont désormais occupés par des familles ayant fui l'Ukraine en raison de la guerre qui s'y déroule.

CIRCULATION ROUTIERE, STATIONNEMENT ET PIETONS

Plusieurs logements ont été construits récemment rue de l'Espinette ; le Conseil a donc décidé d'instaurer un passage pour piétons dans cette rue, à son débouché avec la rue de Pont-à-Celles ; ceci permettra aux piétons de traverser cette rue en sécurité, pour ensuite emprunter le passage pour piétons situé rue de Pont-à-Celles et ainsi accéder au passage sous-voies, à la gare de Luttre, ou à la rue de l'Atelier central ; cette décision doit cependant encore être approuvée par la Région wallonne avant de pouvoir être concrétisée. Le Conseil a également décidé de réglementer la circulation et le stationnement rue des Manchettes, suite à la phase test qui a été réalisée et à l'analyse de la situation avec les riverains ; ainsi :

- la circulation sera interdite pour tout conducteur, à l'exception des cyclistes, dans le sens "rue de la Colline vers rue Notre-Dame des Grâces" ;
- l'accès à cette rue sera interdit aux conducteurs de véhicules de plus de 3,5 tonnes, excepté circulation locale ;
- le stationnement des véhicules sera interdit :
 1. Sur son tronçon compris entre son immeuble portant le numéro 34 et son carrefour compris avec la rue Notre-Dame des Grâces, du côté de la voie publique où se situent les immeubles portant les numéros pairs ;
 2. Du côté des immeubles impairs, face aux immeubles portant les numéros 34 et 36 situés de l'autre côté de la rue

Cette décision doit cependant encore être approuvée par la Région wallonne avant de pouvoir être concrétisée.

CIMETIERES

Un des projets de ce début de mandature est de disposer de plans digitalisés des cimetières communaux, pour en améliorer la gestion ; une première étape a été réalisée par l'adhésion de la commune à l'asbl « GROUPEMENT D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES ».

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dans le cadre du Plan communal de lutte contre les inondations, le Conseil a décidé de lancer un marché public afin de désigner un auteur de projet chargé de réaliser une étude de faisabilité concernant l'aménagement d'un ouvrage de lutte contre les inondations dans le quartier formé par les rues de l'Espèche et Trieu Navarre, à l'échelle du bassin versant (coût estimé : environ 20.000 euros, en partie subventionnés par la Région wallonne).

SPORTS

La Maison Sport & Santé a décidé d'organiser, au cours de cette année 2025, dix modules/stages de promotion et de développement du sport ; ces modules sont subventionnés par l'ADEPS, et le Conseil a donc adopté la convention de collaboration à conclure avec la Maison Sport & Santé.

COMMUNE ZERO DECHET

La commune poursuit sa politique « Commune Zéro déchet » et le Conseil a donc approuvé le Plan d'actions 2025.

BIEN-ETRE ANIMAL

Trois décisions ont été prises par le Conseil en matière de bien-être animal :

1. Un Conseil consultatif du Bien-être animal va être mis sur pied, qui sera entre autres composé de citoyen(ne)s désigné(e)s par le Conseil communal, après un appel à candidatures qui sera prochainement lancé ; il aura pour mission d'examiner et de débattre de toute question, de tout projet, de toute proposition en lien avec la matière du bien-être animal sur le territoire communal (sensibilisation, information, concertation, réflexion, suggestion,...) ; il pourra aussi émettre des avis et propositions sur tous les sujets rentrant dans le cadre de ses missions, soit d'initiative, soit à la demande du Collège communal ou du Conseil communal ;
2. Le Conseil a décidé d'interdire, sur le territoire communal, la présence de cirques avec des animaux, y compris les animaux de compagnie et les animaux domestiques ;
3. Afin de protéger la faune et notamment les hérissons, il sera désormais interdit, sur le territoire communal, de faire usage d'une tondeuse à gazon automatisée entre 19 heures et 9 heures ; de plus, avant toute utilisation d'une telle tondeuse, tout élément (fil, câble, points GPS...) permettant de délimiter le périmètre de tonte devra être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter un hérisson, afin d'empêcher les tondeuses de passer sous les frondaisons ; cette décision doit toutefois être approuvée par le Ministre wallon qui a la Conservation de la nature dans ses attributions, avant de pouvoir être appliquée (délai : nonante jours).

PATRIMOINE

La commune dispose de deux logements rue Paul Pastur à Buzet ; comme c'était le cas jusqu'à présent, le Conseil a décidé de confier à nouveau ces biens au CPAS, afin qu'il puisse en disposer dans le cadre de l'exercice de ses missions sociales.

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil a décidé de ne pas procéder à l'enregistrement et à la diffusion, sur les réseaux informatiques, de ses séances, en raison notamment des coûts élevés que cela représente en termes d'équipement pour une audience qui se révèle en réalité assez faible, au vu d'autres expériences communales.

Campagne de dératisation

La prochaine campagne de dératisation de notre commune aura lieu du 14 au 18 avril 2025. Il s'agit d'une campagne de dératisation des espaces publics. Nous vous rappelons également que l'Administration communale ne distribue plus de produits raticides.

Vous constatez une zone **PUBLIQUE** particulièrement infestée ? Vous pouvez le signaler à notre service Environnement au 071/84.90.63 ou par mail à l'adresse : environnement@pontacelles.be

Nouveauté - Newsletter du Plan Climat 2030

Le Plan Climat 2030 met en place une newsletter afin de vous informer des activités, projets et autres initiatives en la matière sur notre territoire.

Que vous souhaitiez devenir acteur-riche du Plan Climat 2030, suivre ce qui est discuté en groupes de travail ou simplement être au courant des prochaines activités liés au Plan Climat 2030, n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter !

Contact : Plan.climat@pontacelles.be

Inscrivez-vous via le QR code





Tous et toutes acteurs-rices du changement : les premiers rendez-vous de ce printemps

La dynamique du Plan Climat 2030 ne s'arrête jamais ! Grâce aux réflexions menées au sein des groupes de travail, de l'Administration communale et du Collège communal, deux premiers rendez-vous printaniers voient le jour pour poursuivre l'action et réduire ensemble nos émissions de CO₂ sur le territoire.

Les sujets au cœur des discussions

Chaque groupe de travail a sa propre problématique et ses sujets de prédilection. Voici les thématiques abordées en ce début d'année :

- GT Mobilité : mise en place et organisation de Pédibus sur Pont-à-Celles, réflexions sur le réseau cyclable, formation vélo ;
- GT Énergie : projet pilote d'économie d'énergie à l'école du Bois Renaud, audits énergétiques gratuits pour les citoyens-nes, réflexion sur l'information à diffuser concernant les énergies renouvelables ;
- GT Biodiversité et Agriculture : sensibilisation à l'alimentation durable, ateliers citoyens de plantation, collaboration avec la sphère agricole ;



Les groupes de travail sont ouverts à toutes et tous ! Les prochaines rencontres :

GT Mobilité : 3 avril – 24 avril
 GT Énergie : 15 avril – 20 mai
 GT Biodiversité et Agriculture : 1er avril – 13 mai

Vous préférez une approche plus stratégique ? Le Comité de Pilotage du Plan Climat 2030 vous attend aussi ! Contactez-nous et nous en discuterons.

Les rendez-vous à ne pas manquer en ce début de printemps

Formation "Ma ville à vélo" – 9 avril 2025

En 2 heures, notre partenaire Pro Velo vous accompagne pour rouler confortablement et en toute sécurité sur la route. Cette formation gratuite vous permettra de mieux maîtriser vos déplacements à vélo sur la voie publique et ainsi d'encourager son usage au quotidien.

Les objectifs de la formation :

- Redécouvrir certains points oubliés du code de la route ;
- Apprendre à bien vous positionner sur la route, y compris avec un enfant ;
- Gagner en assurance et mieux connaître vos droits en tant que cycliste.

Date : 9 avril 2025 – 17h à 19h

Lieu : Administration communale

12 places disponibles

Inscription obligatoire par e-mail à l'adresse : plan.climat@pontacelles.be, par téléphone au 071/84.80.35, ou sur place au service Cadre de vie de l'Administration communale.

Atelier « 2 Tonnes » de CO₂ – 10 avril 2025

On entend parler de CO₂, d'empreinte carbone, de réchauffement climatique... Mais de quoi s'agit-il exactement ? L'atelier 2 Tonnes est là pour vous aider à comprendre ces éléments et à apprendre, de manière ludique, comment adopter un mode de vie plus durable.

En pratique : un jeu de cartes interactif et des discussions collectives pour explorer les solutions possibles.

Objectif : atteindre 2 tonnes de CO₂ par personne et par an d'ici 2050.

Date : 10 avril 2025 – 19h

Lieu : Administration communale

15 places disponibles

Inscription obligatoire par e-mail à l'adresse : plan.climat@pontacelles.be, par téléphone au 071/84.80.35, ou sur place au service Cadre de vie de l'Administration communale.

Le bien vivre, ensemble, tout au long de l'année.

Le mois d'avril, les arbres fleurissent, les oiseaux chantent, le printemps arrive ! Ce mois rime également avec une augmentation du travail pour nos agriculteurs et agricultrices.

Vous le savez sans doute, l'agriculture telle que nous la connaissons, fondatrice de nos villages et de notre ruralité, est rythmée par les saisons. De cette manière, chaque mois est propice à une activité agricole différente et ce, au gré des conditions météorologiques parfois capricieuses. Certains mois sont plus propices à la récolte, d'autres à l'épandage ou encore à la plantation des semis.

Dans les mois à venir, les récoltes d'herbe pour l'ensilage auront notamment lieu, ainsi que la moisson des céréales durant juillet/août. Certaines périodes sont plus intenses que d'autres, augmentant considérablement la charge de travail pour les agriculteurs-rices qui prolongent parfois leur journée jusqu'aux petites heures du matin. Cette augmentation de l'activité agricole se remarque également sur nos routes de campagne avec une croissance du charroi agricole.



Afin de respecter le travail de nos agriculteurs et agricultrices, de maintenir un cadre de vie agréable et surtout pour le vivre ensemble, quelques conseils sont de mises :

Du côté des citoyens :

- A l'entrée et à la sortie des champs évitez d'obstruer l'espace afin de laisser le passage aux tracteurs et autres machines ;
- Sur nos routes, les engins agricoles peuvent être assez imposants, soyez donc vigilants-es lorsque vous suivez ce type de véhicule ou lors d'un éventuel dépassement ;
- Durant certaines périodes, les routes peuvent être un peu sales (terre, paille), soyons tolérants-es.

Du côté des agriculteurs-rices :

- Si des déchets sont laissés sur la voirie après le passage d'une machine agricole, l'agriculteur-riche est tenu-e de les évacuer ;
- Aux alentours des chemins et entrées en général, évitez d'obstruer le passage ;
- Nous vous rappelons également que la conduite des engins agricoles de type tracteur nécessite un permis spécifique et que les tracteurs doivent respecter certaines règles de signalisation (éclairage, signalétique...).

Rappel - entretien des trottoirs

Coupez l'herbe sous le pied aux éventuelles amendes !

Voici revenue la saison des beaux jours. Après un hiver maussade, la nature a repris ses droits et un petit rappel sur la réglementation en vigueur nous semble important. Nous nous référons pour cela à quelques articles du **règlement général de Police**.

Tout d'abord, tel que le rappelle **l'article 16**, les trottoirs, accotements et filets d'eau des immeubles habités ou non doivent être entretenus et maintenus en état de propreté et ce, sur toute la largeur de la façade de l'habitation. Ces obligations comprennent entre autres l'enlèvement des mauvaises herbes, des plantes, et toute réparation.

Si votre propriété jouxte le territoire communal, par le biais d'une haie ou d'un mur, **l'article 18** stipule que tout occupant·e est tenu·e de débarrasser les pieds des haies et des murs séparant la ou les propriétés qu'il ou elle occupe de la voie publique et des mauvaises herbes qui y poussent.

Pour éviter la propagation dans les propriétés voisines de semences de végétaux nuisibles tels que les chardons ou les orties, les propriétaires, usufruitiers, locataires ou occupants sont tenus d'en empêcher la venue en floraison dans les terrains dont ils/elles ont la charge (voir article 19).

Prévention - Dépôts sauvages, nids de poule et avaloirs bouchés

Depuis le mois de février 2025, il vous est possible de mentionner la présence d'un ou plusieurs avaloirs bouchés ainsi que les éventuels nids de poule se situant sur une voirie communale via notre plateforme en ligne.

Rendez-vous sur notre site web : www.pontacelles.be ou scannez directement le QR code ci-joint.

Nous rappelons également que le dépôt de déchets constitue une **infraction de deuxième** catégorie et est donc passible d'une amende allant de 100 à 1.000.000 euros !

Enfin, **l'article 20** précise que le bon état des terrains non bâtis ainsi que des parties non bâties des propriétés doit être assuré en tout temps, ce qui comporte le soin de veiller à ce que la végétation qui y pousse ne menace pas la propreté ni la sécurité publique.

Nous vous remercions d'être attentifs·ves à la montée de la végétation afin d'éviter toutes nuisances de ce type.



Retrouvez le règlement général de Police sur notre site internet : www.pontacelles.be



Bibliothèque - Calendrier des activités

Lectures pour les tout-petits (0-5 ans) avec Pascalouu

Préparez-vous à des éclats de rire et des étoiles dans les yeux de vos enfants avec Pascalouu, conteuse hors pair de la Maison du Conte !

👥 Pour les enfants de 0 à 5 ans

📅 Date : Samedi 12 avril

- Séance 1 : 10h (l'heure où les petits sont encore frais comme des croissants)
- Séance 2 : 11h (juste avant la sieste bien méritée)

📍 Lieu : Bibliothèque de Pont-à-Celles

✉ Inscription : Par mail : bibliotheque@pontacelles.be ou par téléphone : 071/84.79.74

CoderDojo à Pont-à-Celles

Apprends à coder et transforme des lignes de code en pure magie technologique !

👥 Public : de 8 à 10 ans

📅 Date : Samedi 19 avril

✉ Inscription : Le lien d'inscription sera bientôt dévoilé sur notre page Facebook. Restez connectés pour ne pas le manquer !

Stage Printemps : Les p'tits bibliothécaires

Un stage où la lecture et la créativité s'entrelacent pour créer des affiches inspirées du monde des livres.

👥 Public : de 7 à 18 ans

📅 Dates : du 5 au 8 mai 2025

📍 Lieu : Bibliothèque de Pont-à-Celles

✉ Inscription : Par mail : bibliotheque@pontacelles.be ou par téléphone : 071/84.79.74. Maximum 10 enfants.

Exposition : Mythologie nordique

Plongez dans l'univers fascinant d'Odin, Thor et Loki ! Une exposition unique à découvrir avec votre classe.

👥 Public : dès la 4e primaire et les secondaires

📅 Visible jusqu'à : juin 2025

✉ Réservation obligatoire (pour les écoles de l'entité) - Par mail : bibliotheque@pontacelles.be ou par téléphone : 071/84.79.74

Et voilà un mois d'avril bien rempli ! Que vous soyez amateur de contes, de code ou de mythologie, il y a forcément une activité pour vous. On vous attend avec impatience à la bibliothèque... et on a même des livres sympas à emprunter en bonus !

À très bientôt !

Infos & contact

071/84.79.74
bibliotheque@pontacelles.be
 Page Facebook :
www.facebook.com/bibliopac

LE PLANNING DU PLAN DE COHESION SOCIALE

Les Savants numériques

Les mercredis 9, 16 et 23 avril - 9h30h à 11h30

Apprenez les bases du smartphone, en cycle de 3 semaines obligatoires.

Gratuit - Sur inscription au PCS ou à la bibliothèque

Vie Féminine

Mardi 15 avril - 9h à 14h

Atelier culinaire suivi d'un repas en toute convivialité

Participation aux frais de 3€ par personne.

Pour toute information/inscription :

Lajous Marie-Hélène - 071/84.70.77

helene.lajous@gmail.com

La sortie du mois - « Bouddha. L'expérience du Sensible »

Mardi 15 avril - départ 9h15 Place communale PAC

Plus qu'une « simple » exposition, « Bouddha. L'expérience du Sensible » se veut une découverte mais aussi une immersion, un moment de vie. Une rencontre unique avec l'art bouddhique qui offre au public une opportunité originale et singulière d'allier histoire, art et sensible, au Musée Royal de Mariemont.

Et si en plus vous avez des idées de sorties culturelles, venez les partager avec le groupe de travail et participer à l'élaboration du planning de sorties pour les mois à venir le mardi 1er avril dès 10h. Café et bonne humeur lors de ces réunions. Plus d'infos au PCS

L'atelier culinaire du PCS

Vendredi 18 avril - 10h à 14h

Thématique spéciale pour Pâques ! Venez cuisiner et déguster de délicieuses recettes en toute convivialité.

Sur inscription obligatoire au PCS - Avec participation à l'apport d'ingrédients.

L'atelier créatif du PCS - composition florale

Vendredi 25 avril de 10h à 12h

Atelier spécial avec pour thématique le Printemps
Sur inscription obligatoire au PCS.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Ateliers pluridisciplinaires :

tous les lundis de 10h à 14h30

Crochet-café:

tous les mardis de 9h à 15 h

Café-papote :

tous les jeudis de 9h à 12h

Jeux de société :

tous les jeudis de 13h à 16h

Pour plus d'informations, contactez-nous !

Les rencontres Enfants-Parents de PAC

Mercredis 2 et 16 et 30 avril - 9h30 à 11h30

Mercredi 30 avril : accueil spécial avec peinture pour tout-petits

Mercredis 2 et 16 avril : jeux libres, papote et Co

Pour les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte - Gratuit et sans inscription.

Maison de Village de Viesville - Place des résistants 5



L'informaticien public

Lundis 14 et 28 avril - sur rendez-vous

Besoin d'aide pour envoyer un mail, compléter un document ou payer en ligne ?

Téléphonez au PCS ou à la bibliothèque pour un rendez-vous avec l'informaticien public.

CONTACT



Plan de Cohésion Sociale
071/84 90 42 ou 69 ou 40 ou 41
pcs@pontacelles.be

 PCS Pont-à-Celles

Les bureaux du PCS : entre la Police et la Maison de l'Emploi à Pont-à-Celles.

Les locaux des animations : Place communale 23 à Pont-à-Celles.

Le Carnet du mois

Naissances

Ooms, Jade	31-01-25
Lison, Adonis	03-02-25
Inconis, Camilla	03-02-25
Dagnelie, Nino	04-02-25
François, Arthur	05-02-25
Kinet, Gabin	07-02-25
Capitte, Albert	17-02-25
Siciliano, Odin	20-02-25
Fourneaux, Mathias	25-02-25

Décès

Van Dorden, José	28-02-1935	01-02-2025	Thiméon
Fauche, Arlette	16-10-1938	01-02-2025	Thiméon
Jourion, Willy	26-01-1936	02-02-2025	Pont-à-Celles
Delaunoy, Claudy	10-11-1943	04-02-2025	Pont-à-Celles
Ben Saâda, Malika	16-05-1952	05-02-2025	Thiméon
Durlet, Bernadette	17-04-1947	06-02-2025	Thiméon
Gérard, José	24-05-1951	10-02-2025	Luttre
Bouquiaux, Gilbert	31-03-1955	12-02-2025	Thiméon
Van Boxstael, Fabienne	25-03-1966	12-02-2025	Luttre
Simon, Jacques	03-02-1931	13-02-2025	Thiméon
Dehont, Robert	20-12-1936	14-02-2025	Thiméon
Groffi Janssens, Hailie	04-10-2024	14-02-2025	Pont-à-Celles
Helen, Hana	1944	16-02-2025	Viesville
Deshayes, Alfred	31-05-1954	17-02-2025	Viesville
De Muylder, Maurice	03-12-1934	18-02-2025	Pont-à-Celles
Castellani, Silvana	31-01-1954	26-02-2025	Luttre
Schauwers, Myriam	24-10-1950	28-02-2025	Thiméon



Sous la feuille de salade

Venez découvrir Sous la feuille de salade, un spectacle à destination des enfants à partir de 2 ans ! Au programme : chants, marionnettes, histoires...

Samedi 12 avril 10h30
Adulte : 9€ / Enfant : 7€



Journée portes ouvertes

Découvrez les associations qui donnent vie chaque soir au Centre culturel ! La journée sera ponctuée de démonstrations et d'ateliers qui vous donneront envie de vous inscrire pour la rentrée de septembre ! Au programme : danse, musique, théâtre, dessin et peinture, art floral et bien d'autres.

Samedi 19 avril de 14h à 18h
Entrée libre



Exposition Sophie Deleuze (peinture)

Pour Sophie Deleuze, peindre, c'est capter quelque chose qui semble ordinaire et en faire quelque chose de spécial. Venez découvrir ses œuvres lors de son exposition au Centre culturel !

Samedi 26 & dimanche 27 avril de 14h à 18h
Entrée libre



Jam Rock

Une soirée rock ouverte à toutes et tous. Sur place, vous trouverez une batterie, un ampli basse, deux amplis guitare, pédaliers et micros. Un moment musical à partager en toute convivialité !

Vendredi 16 mai à partir de 20h
Entrée libre

Activités Maison de la Laïcité

Dates :

- Les lundis 7, 14, 28 avril de 10h15 à 12h : cours de yoga ;
- Les mercredis 2 et 9 avril de 13h30 à 16h30 ; cours de pastel ;
- Mercredi 2 avril à 9h30 : Séance d'information « Atelier céramique » qui devrait avoir lieu 2 mercredis matin par mois ;
- Jeudi 10 avril à 12h : Brunch de Pâques, PAF : 12€ suivi d'un bingo de printemps à 14h (réservations jusqu'au 4 avril) ;
- Dimanche 13 avril à 9h45 : Ciné Phil'Kids, rendez-vous cinématographique et philosophique gratuit pour les enfants de 8 à 12 ans, film : Vice-Versa 2 sur inscription au Centre d'Action Laïque de Charleroi (info@cal-charleroi.be ou 071/53.91.72) ;
- Mercredi 16 avril à 13h30 : Ciné-débat, film : « Les Crevettes pailletées », débat sur le thème des orientations sexuelles ;
- Jeudi 24 avril à 12h : Repas convivial : apéritif, œufs mimosa du chef, suprême de volaille à la sauce verte, gâteau de printemps et café, PAF : 25€ (réservations jusqu'au 16 avril) ;

Organisateur : Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles

Lieu : Rue de l'Eglise, 7, 6230 Pont-à-Celles

Info : TEL : 071/84.78.85 - info@ml-pontacelles.be - Facebook « ASBL Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles ».

Compagnie Chamarré

PRÉSENTE
Une comédie en 2 actes de Paul Cote

Hector
et ses drôles de dames*

Salle «Le Phare»
12 rue des écoles
6230 Pont-à-Celles

JEU 17/04 à 20h
VEN 18/04 à 19h
SAM 19/04 à 19h
DIM 20/04 à 16h

entrée : 17€
(prévente 10€)
gratuit pour les - de 12ans

Au profit du
«Château des Salanganes» à Lillois
<https://www.lesalanganes.be/>

Mise en scène par Pascale Eloy

Avec : Logan BONNIER - Ophélie DEUREGENBERE - Rohan HINGON - Lucie HUBERT
Malaurie HUBERT - Mélanie HUMBLET - Emma LECLERQ - Coline PETIT - Florent VLEMINCKX

Réservation : compagniechamarre@gmail.com ou par SMS au 0475.53.09.08
N°compte: BE16 0019 3975 5274

*drôles de dames pour Hector l'inventeur

Centre Culturel de Pont-à-Celles



Médecin généraliste ou pharmacie de garde ?

Contactez Allo Santé au **1733** en précisant votre numéro de secteur :

11 pour Liberchies/15 pour Thiméon et Viesville/16 pour Luttre, Pont-à-Celles, Obaix, Buzet et Rosseignies.



Vétérinaires de garde en avril 2025.

Du vendredi 4 avril 19h au vendredi 11 avril 19h
Du vendredi 11 avril 19h au vendredi 18 avril 19h
Du vendredi 18 avril 19h au vendredi 25 avril 19h
Du vendredi 25 avril 19h au vendredi 2 mai 19h

Dr Laura Heuchamps 0472/53.12.88
Dr Marie-Aude Artoisenet 0473/80.54.06
Dr Stéphanie Kairet 0497/67.86.62
Dr Sophie Tennstedt 0471/01.49.49



COLLECTE DES DÉCHETS



	PMC	Verre, papier et carton	Déchets ménagers
Pont-à-Celles } Luttre } Viesville }	1er avril 15 avril 29 avril	15 avril	Chaque mardi
Obaix } Buzet } Thiméon } Rosseignies } Liberchies }	2 avril 16 avril 30 avril	16 avril	Chaque mercredi



**Maison
Sport
Santé**
C.S.L. P-A-C



STAGES PRINTEMPS 2025



HALL DES SPORTS
20, AVENUE DE LA GARE
6238 LUTTRE



DE 9H À 16H
GARDERIE GRATUITE DE 7H
À 18H



DE 3 À 12 ANS
ENCADREMENT PAR
MONITEURS DIPLÔMÉS



70€/SEMAINE COMPLÈTE
RÉDUCTION FAMILLES NOMBREUSES
REMBOURSEMENTS MUTUELLE

PONT-À-CELLES BOUGE



**MEGA DÉFIS
MULTISPORT**
6-12ANS | 42€



Semaine 1 | 28/04 au 30/04
(3 jours)

**SAUVEZ LE ROYAUME DE
PONT-À-CELLES
MULTISPORT**
6-12 ANS | 70€



Semaine 2 | 05/05 au 09/05
(5 jours)

**LE CIRQUE DES PETITS
AVENTURIERS**
PSYCHOMOTRICITE
3-5 ANS | 42€



Semaine 1 | 28/04 au 30/04
(3 jours)

**CHEVALIERS ET PRINCESSES
EN MOUVEMENT**
PSYCHOMOTRICITE
3-5ANS | 70€



Semaine 2 | 05/05 au 09/05
(5 jours)

INFOS :

MAISON SPORT SANTÉ DE PONT-À-CELLES
SAMUEL BEUKEN 0471/ 96.31.07
MAISONSPORTSANTE@PONTACELLES.BE
INSCRIPTION DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE :
WWW.MAISONSPORTSANTE.BE/STAGESSPORTIFS

